



Le Petit Antagnacais

Journal municipal de la commune d'Antagnac n°1-2025

Le mot du Maire

Chères Antagnacaises, chers Antagnacais,

Malgré des incertitudes sur le plan national et la valse des gouvernements, je tenais à vous rassurer sur l'implication de votre équipe municipale. Les deux gros projets du mandat avancent et celui de la micro-crèche débutera d'ailleurs dès le premier trimestre 2025.

Cette année encore, mon premier adjoint et moi-même nous sommes rendus à Paris pour participer au congrès des maires et au salon des collectivités territoriales. C'est toujours un moment important, que ce soit pour découvrir ou échanger avec des fournisseurs. Des échanges et des découvertes qui nous ont notamment permis de revenir avec de nouvelles idées pour le réaménagement du centre bourg, qui a d'ailleurs fait l'objet d'une discussion lors du dernier conseil municipal. Ce projet sera étudié durant l'année 2025 par le conseil municipal. C'est aussi l'occasion pour nous de retrouver nos parlementaires locaux, sénateurs et députés, ainsi qu'une bonne partie des maires de notre département. Cette année, nous avons notamment pu échanger avec la ministre de la ruralité des difficultés mais aussi des atouts de nos communes rurales. Pour rappel, nous assumons individuellement l'ensemble des frais d'hébergement et de voyage lors de ce déplacement.

Le 11 janvier 2025 sera l'occasion de nous retrouver lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire. Ce sera le moment pour moi de faire le bilan de cette année 2024 et d'évoquer les projets pour l'année 2025.

Enfin, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je vous souhaite à vous et votre famille une très bonne année 2025. Prenez soin de vous et à très bientôt. Bonne lecture.

Votre Maire, Jérémie Bezos

La mairie et vous

L'actualité et les décisions de la municipalité p.1

La vie du village

L'école, les événements, rétrospective p.3

A vos côtés

Parole à vos commerçants et à vos associations p.5

A vous de jouer

Une pause détente p.7

La mairie et vous

Opération Octobre Rose



Pour la deuxième année, la mairie d'Antagnac a décidé de participer à l'opération Octobre rose. Pour rappel, il s'agit d'une campagne annuelle de communication pour sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et récolter des fonds pour la recherche.

Cette campagne a eu lieu du 1^{er} au 30 octobre. Son symbole est le ruban rose. Plusieurs volontaires bénévoles ont ainsi réalisé des écharpes de couleur rose, accrochées ensuite sur la haie de la place du foirail. Pour l'occasion, les bâtiments communaux ont été colorés en rose.

Une marche a été organisée le dimanche 15 octobre. Deux parcours étaient proposés, un de 5 kms et un autre de 10 kms. Une cinquantaine de participants ont ainsi pu parcourir les sentiers du village. S'en est suivi un repas préparé par le comité des fêtes. Comme l'année dernière, les enfants de l'école maternelle ont participé en réalisant des porte-clés avec le célèbre nœud rose, qui ont ensuite été vendus. L'ensemble des dons ont permis de récolter la somme de 650€ qui a été versée à l'institut Bergonié de Bordeaux. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à cette belle action !

Opération Sensibilis'haie

Découverte lors du déplacement de Monsieur le maire et de son premier adjoint à Paris lors du congrès des maires, l'opération Sensibilis'haie est une démarche participative et citoyenne de plantations de haies réservée aux collectivités territoriales à l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et financé par l'Office Français de la Biodiversité via le dispositif écocontribution. Cette initiative se déroule durant toute la saison de plantation, de novembre à mars, dans de nombreuses collectivités en France, en mobilisant des citoyens bénévoles soucieux et qui agissent pour préserver leur environnement.

L'objectif est de promouvoir la haie et les services écosystémiques rendus (environnementaux, paysagers, agronomiques, économiques ou encore sociétaux). La Fédération Nationale des Chasseurs s'engage à fournir gratuitement les supports de communication nécessaires (flyer, vidéo, panneau) et des plants (50 plants par haie) à toute collectivité volontaire. Cela fait plus de 40 ans que les fédérations départementales et régionales des chasseurs réalisent des chantiers de plantation de haies. Ainsi, sur l'année 2022-2023 :

- près de 670 km de haies plantés
- plus de 26 843 ha de cultures faunistiques semés
- plus de 1 102 km de chemins ruraux réhabilités et/ou entretenus

Les haies, les bocages et les alignements d'arbres sont des éléments essentiels des agro-écosystèmes. Ils constituent de véritables îlots de biodiversité, tant pour la flore que pour la faune. Cependant, les haies ont régressé à un rythme de 45 000 km par an dans les années 1960-1980, avant de passer à 15 000 km par an dans les années 1980-1990, puis de voir leur linéaire se stabiliser depuis 1990. Au total, 70% de notre patrimoine arboré agricole français a disparu.

C'est dans ce cadre que la mairie d'Antagnac a décidé de participer à cette opération. Aussi, ce seront 50 plants que la mairie recevra début d'année 2025 et qu'elle vous proposera à la plantation !



La mairie et vous

Travaux réalisés et à venir

Plusieurs travaux d'entretien ont eu lieu durant ce second semestre, comme par exemple le changement d'une partie des volets d'un des logements communaux.

Le dossier micro-crèche a lui aussi bien avancé, ce qui permettra de lancer la phase opérationnelle dès le début d'année 2025. Après l'accord au mois d'octobre des services de la PMI (service Protection Maternelle et Infantile du département de Lot-et-Garonne), la commission d'accessibilité qui s'est tenue le 29 octobre a elle aussi donné son aval. Le permis de construire a été logiquement accepté en suivant par les services de la DDT (Direction Départementale des Territoires). Ce chantier majeur pour la commune et le territoire sera la troisième structure publique déployée sur la communauté des communes des Coteaux et Landes de Gascogne.

Les décorations de Noël ont été de nouveau contrôlées et installées par Jean-Baptiste, que nous remercions une nouvelle fois pour son aide. De même, il a été installé un projecteur face à l'église (côté rue de Volgelshheim), ce qui permettra comme lors de l'opération Octobre rose, de colorer les bâtiments au gré des événements (Movember, Mars bleu, Octobre rose ou simplement en blanc le reste du temps). Une console de contrôle a elle aussi été installée dans la mairie pour l'éclairage de la façade. Toujours en terme d'électricité, la majorité de l'éclairage des bâtiments publics a été modifié en LED ce qui permet d'avoir un meilleur éclairage moins énergivore et moins cher.



En terme d'économie toujours, les contrats de téléphonie et d'internet ont de nouveau été révisés à la baisse. De plus, la commune a changé de prestataire gaz, la société REPSOL remplace la société Antargaz, ce qui permettra à l'avenir de diviser par deux la facture de gaz ainsi que les frais d'entretien annuel.



Enfin, dans le premier semestre 2025, les nouvelles bornes de déchets seront en fonction. Une de ces bornes a déjà été installée dans le quartier de Pireux, la deuxième, semi-enterrée, sera posée dans le bourg à proximité des autres containers de recyclage. Les badges distribués par la société Conteneur (sous-traitant de la communauté des communes), vous permettront de les faire fonctionner. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service des ordures ménagères : **05.53.83.65.60**. Nous vous rappelons de même que des sacs à destination des « bacs jaunes » sont à votre disposition à la mairie (à récupérer aux heures d'ouverture).

ménagères : **05.53.83.65.60**. Nous vous rappelons de même que des sacs à destination des « bacs jaunes » sont à votre disposition à la mairie (à récupérer aux heures d'ouverture).

Systeme d'information sur les armes (SIA)

La préfecture du Lot-et-Garonne vous informe que depuis le 8 février 2022, les chasseurs peuvent créer un compte dans le Système d'Informations sur les Armes (SIA). Au terme du déploiement du Système, l'ensemble des détenteurs d'armes à feu devront disposer d'un compte pour conserver leur droit à détenir des armes.

La création d'un compte personnel SIA est obligatoire pour tous les détenteurs d'armes chasseurs et tireurs sportifs. Ils devront avoir effectué cette démarche d'ici au 31 décembre 2024 pour conserver leur droit à détenir une arme. Actuellement les collectionneurs ne sont pas intégrés au SIA, et ne peuvent créer un compte détenteur. Cette catégorie de détenteur sera intégrée au SIA ultérieurement.

En d'autres termes, et à compter du 1^{er} janvier 2025, les détenteurs d'armes qui n'auront pas créé leur compte seront en situation de détention irrégulière. Aussi, si vous n'avez pas encore fait la démarche, merci de l'effectuer dans les plus brefs délais.

ATTENTION : Le numéro de SIA et le compte dans le SIA sont deux choses différentes. Même si le détenteur dispose déjà d'un numéro SIA, il doit créer un compte et son numéro SIA sera rattaché à son profil.

CHASSEURS ou anciens chasseurs
Créer votre COMTE SIA

Date limite le 31 décembre 2024
pour conserver vos droits à détenir une arme*

Pour créer son compte en quelques minutes :
<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>



La vie du village

Manifestations du second semestre 2024

Après un été chaud et bien rempli, la rentrée de septembre a été l'occasion de faire la place aux sportifs et à la fête des associations !

En effet, le triathlon des Cadets de Gascogne a renouvelé son passage de l'épreuve vélo dans le cadre du parcours L du Castelman. Traversant la commune par la route de Bel Air et la rue de Volgelsheim, la centaine de participants a dû affronter la montée entre Ruffiac et Antagnac.

Parallèlement, le club canin organisait une journée portes ouvertes, suivie le midi par le traditionnel repas moules-frites des chasseurs, clôturé par le concours de belote du Trio de Cougouze.

Enfin à l'approche des fêtes de fin d'année, la municipalité en partenariat avec l'association des parents d'élèves a organisé le marché de Noël. Une quinzaine d'artisans et producteurs était réunie dans la salle des fêtes, transformée à cet effet en halle. Chocolats, artisanat d'art, livres, savons, bijoux et bien d'autres produits, ont fait le bonheur des visiteurs ! Le Père-Noël est même venu rendre visite aux enfants et aux grands qui ont pu prendre une photo avec lui et se faire maquiller sur le stand des parents d'élèves. Les productions des enfants ont été proposées à la vente et ont remporté un franc succès. Une bourse aux jouets aux stands bien remplis était aussi présente. Les enfants du RPI ont proposé des chants de Noël et plusieurs récompenses ont été offertes lors du concours des pulls de Noël.

La journée citoyenne sera quand à elle organisée au printemps.



Les cérémonies

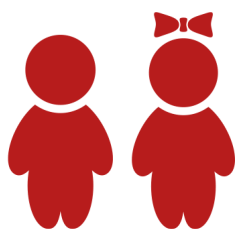
La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée cette année en présence d'une cinquantaine de personnes. Tous étaient réunis pour rendre hommage aux soldats d'Antagnac morts pour la patrie lors du premier conflit mondial. Les enfants de l'école d'Antagnac avaient préparé une chanson dans le cadre des TAP avec Sébastien PARAILLOUS, que nous remercions de sa fidèle participation. Les bleuets proposés à la vente ont été préparés avec l'aide de Sylvie et Cécile.

Comme l'a rappelé Monsieur le Maire lors de son discours : « Souvenons-nous qu'honorer les morts c'est protester contre leur mort ; c'est affirmer qu'ils sont encore vivants et mystérieusement présents, c'est faire vivre en nous l'esprit qui était incarné en eux. Souvenons-nous qu'honorer ceux qui sont morts pour la France, c'est faire vivre la France ».



Comme l'année dernière la municipalité renouvellera la cérémonie en hommage aux victimes du terrorisme. Elle se tiendra le mardi 11 mars 2025 à 18h devant la salle des fêtes. A cette occasion, des témoignages de victimes seront lus par des enfants.

Etat-civil



Naissance :

BIROT Roméo



Décès :

DELUYCKER Robert

MOURLAN Odette

TAUZIEDE Eliette

La vie du village

L'école - retour sur les TAP

Notre action pour Octobre rose a été renouvelée encore cette année avec la confection de porte-clés qui ont été mis en vente. Les bénéfices ont été versés à la recherche contre le cancer.

Pour fêter Halloween, nous avons cette année appris une chanson de fantômes avec Sébastien et organisé le 2 novembre dernier une boom qui a eu lieu à la salle des fêtes de Ruffiac. L'école a été redécorée à cette occasion avec de terrifiants décors !

De nombreux préparatifs ont eu lieu pour le marché de Noël qui a s'est tenu le 7 décembre dernier. Confection d'objets, de décors ou encore de cadeaux et bien sûr préparation de nouvelles chansons de Noël. Le Père-Noël est d'ailleurs venu rendre visite aux enfants le lundi 16 décembre. Avec une hotte bien remplie, il a pu distribuer des cadeaux individuels (offerts par l'association des parents d'élèves) ainsi que des jeux à destination de la garderie. Ces jeux ont pu être acquis grâce à l'argent collecté lors du marché de Noël ! Nous vous remercions donc tous pour votre présence et vos dons.



L'ensemble du personnel scolaire vous souhaite à vous et votre famille de très joyeuses fêtes de fin d'année !



L'association des parents d'élèves

Nous avons depuis le mois de juin deux nouvelles coprésidentes, Séverine et Pauline ainsi qu'un nouveau bureau. Dès la rentrée scolaire, nous avons rencontré le nouveau directeur de l'école de Saint-Martin-de-Curton afin d'organiser les activités 2024-2025. En lien avec la mairie et le personnel, le règlement de la cantine a été revu dans le but d'être mieux compris des enfants. Une réunion de rentrée avec les familles du RPI a eu lieu afin de se présenter et de débattre du programme des animations, elle a été suivie d'un verre de l'amitié.

Les festivités ont débuté tôt cette année avec notre boom d'Halloween qui s'est déroulée à Ruffiac. Les enfants avaient préparé lors des TAP des décorations et des danses. Cette première édition a rencontré un grand succès !

Début décembre comme chaque année le marché de Noël a été organisé par la mairie d'Antagnac. L'APE a pour habitude d'y tenir la buvette et de décorer la salle afin que le Père-Noël puisse venir faire quelques photos avec nos chérubins. Cette année encore un merveilleux moment passé avec les familles.

Pour finir le Père-Noël a prévu des escales dans son voyage afin de passer dans nos classes et de prendre un goûter de Noël préparé par notre association.

Nous finirons par remercier nos trois mairies, le personnel de chaque école ainsi que toutes les familles et habitants de nos villages qui contribuent à l'organisation de nos festivités dont les bénéfices servent aux écoles et à nos enfants.



A vos côtés

La parole aux associations

Le Trio de Cougouze

L'année s'est terminée avec la dernière belote du jeudi 19 décembre à Poussignac. Le 9 janvier 2025, nous ferons l'assemblée générale suivie du repas des anniversaires à la salle des fêtes d'Antagnac.

Pour 2025, les petits lotos et belotes de janvier et février auront lieu à la salle de Ruffiac.

Le fusil antagnacais

La distribution des permis s'est bien déroulée. 38 permis ont été délivrés pour la saison 2024-2025. Le bureau de la chasse est en train de travailler sur les droits de chasse sur le territoire communal. La distribution des papiers est en cours sur la commune.

Eric Garbail vous fait savoir qu'il est le seul piégeur agréé sur la commune. Si d'autres personnes sont intéressées, la fédération organise des formations

tous les ans. C'est une chasse très intéressante qui permet notamment de protéger nos poulaillers !

Enfin, nous vous informons que le repas de chasse aura lieu dimanche 30 mars 2025 à midi.

L'ensemble des associations Antagnacaises vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

Le comité des fêtes

Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale annuelle le 11 octobre dernier. Comme annoncé sur le précédent article, le bilan annuel est positif.

Cette réunion a permis de planifier l'année à venir. Il a été décidé d'organiser une manifestation en plus de la fête annuelle. Après concertation cette manifestation sera un repas dansant poule au pot animé par un accordéoniste (Jean-Marie Guillot). Il aura lieu le 8 février 2025 à 12h à la salle des fêtes d'Antagnac. Le prix du repas a été fixé à 18 euros et le menu sera le suivant : apéritif, potage, poule et ses légumes, salade/fromage, galette des rois/salade de fruits, vin et café compris. Vous recevrez dans vos boîtes aux lettres le tract avec les informations de réservation. Le comité espère vous voir nombreux.

Vous pouvez aussi noter dans vos agendas les dates de la fête annuelle qui aura lieu les 27,28 et 29 Juin 2025. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles n'hésitez pas à venir nous rejoindre !



Le Club d'Éducation Canine d'Antagnac (C.E.C.A.)



Le club d'éducation canine d'Antagnac a eu une année 2024 riche en évènements. Tout d'abord, un très beau concours d'obéissance, organisé en avril, avec de nombreuses réussites pour les adhérents du club :

- six CSAU
- un brevet avec la mention excellent
- une 1^{ère} place en classe 1
- une 2^{ème} place en classe 2

Puis, le club d'éducation canine d'Antagnac a organisé son tout premier concours de mondioring. Et une fois encore, les adhérents ont su nous montrer tout le travail accompli et leur complicité avec leur binôme à quatre pattes : 5 CSAU et 2 brevets obtenus avec la mention excellent, ainsi qu'une 2^{ème} place en classe 1. Félicitations à tous !

Le Club d'Éducation Canine d'Antagnac vous donne rendez-vous le 05 et 06 avril 2025 pour son prochain concours d'obéissance. Venez nombreux encourager nos amis à quatre pattes. Buvette et restauration sur place.

Internet : <https://clubcaninantagnac.jimdofree.com/>
Facebook : Club d'Éducation Canine d'ANTAGNAC
Mail : clubcaninantagnac@gmail.com



A vos côtés

Société TSB transports

La société TSB a été créée en 1991 par Mr Broustaud. En 2007, suite à son départ en retraite, Joël Fanton en a repris la gérance.

Notre activité principale tourne principalement autour de la filière nucléaire (médical et industriel). Les activités secondaires de l'entreprise sont le transport routier des matières et marchandises dangereuses en colis, le transport express régional de matières dangereuses en petit colis (3.5T) et le transport routier de marchandises conventionnelles.

Nous intervenons sur tout le territoire national pour acheminer des matières et marchandises conventionnelles et dangereuses.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet : www.transports-tsb.fr/



Projet de pôle commercial et de services

L'année dernière, la mairie avait lancé un sondage auprès des habitants de la commune et du secteur, afin de connaître les besoins en terme d'activité commerciale ou de service.

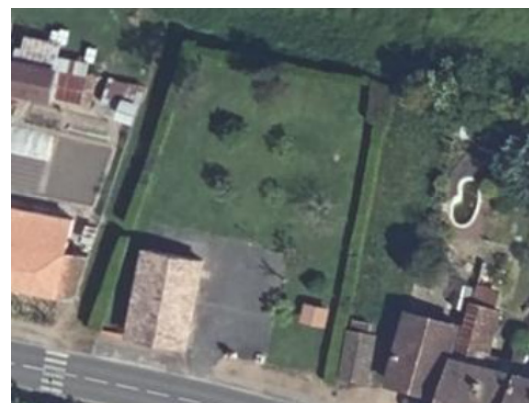
Cette étude a permis de dégager des pistes et à notamment pour but d'accompagner un potentiel investisseur qui pourrait acquérir le salon de coiffure et la parcelle adjacente afin d'installer plusieurs lots commerciaux. Ce terrain a d'ailleurs été sanctuarisé dans le cadre du futur PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) comme pouvant accueillir des activités commerciales ou de services.



Cette démarche se fait en accord avec Christine Remaut (la coiffeuse). La mairie pourra servir d'intermédiaire et pourra le cas échéant accompagner au mieux l'ensemble des acteurs de ce projet.

Les services de l'Etat ont d'ailleurs été associés à cette démarche suite à la visite de Monsieur le sous-préfet en septembre dernier. Ainsi, nous pourrions essayer de flécher les porteurs de projet vers des régimes d'aides spécifiques.

Si vous êtes intéressé ou si vous connaissez des personnes pouvant être intéressé, n'hésitez pas à contacter la mairie : antagnac.mairie@orange.fr



Du côté des entreprises

<p>Cré Alex ACADEMIE</p> <p>CRÉATION COUTURE ET CADEAU PERSONNALISÉ PERSONNALISATION D'OBJET FORMATRICE SILHOUETTE STUDIO CERTIFIÉE</p> <p>CONTACT@CREALEXACADEMIE.FR</p>	<p>Porcs Jardin</p> <p>Produits de la ferme située à « Jacquet » 47700 Antagnac Pour les légumes de Biomodette : 07 63 04 16 47 Pour le cochon de Claire : 06 73 63 12 40 par SMS ou message vocal</p>	<p>Antagnac auto Entretien, réparation achat, vente de véhicule d'occasion</p> <p>M. Tranchant Rémy Email: antagnac.auto@gmail.com Téléphone : 06.48.77.03.66 Lieu dit Jacquet 47700 Antagnac</p>	<p>Emo'tifs coiffure mixte barbier</p> <p>Mardi/Vendredi 8h30-18h Samеди 8h30-17h</p> <p>05 53 64 00 24 47700 Antagnac www.emotifs.fr</p>	<p>Les Jardins de l'Ostière Création et Entretien Parcs et Jardins</p> <p>06 81 95 26 14 Jérémie BOUCHERES</p>
<p>Sonorisation - Eclairage Animation de soirée</p> <p>Jean-Baptiste CAZAUBONNE</p> <p>07 81 90 37 97 jb.anim@orange.fr Jacquet 47700 ANTAGNAC</p>	<p>ENTRETIEN PARCS & JARDINS Taille - Tonte - Débroussaillage Création & aménagement paysager</p> <p>BRICOLAGE - Travaux divers Paiement: C.E.S.U.</p> <p>Sébastien Hautesserre 06 62 41 67 58 hautesserre.sebastien@gmail.com</p>	<p>LATASTE ROCHEREAU barres à barriques-supports de fûts</p>	<p>CRÉA COM MIX</p> <p>Création graphique Cartes de visite Flyers - Plaquettes Logos - Sites Internet</p> <p>Création artistique Illustrations - Tableaux Objets & vêtements personnalisés</p> <p>Bruno Lacroix 05-47-85-97-11 124 rue Armand Fallières 47700 Antagnac www.crea-com-communication.fr</p>	<p>MENUISERIE BRESSAN Menuiserie Générale - Bois & Métal - Escaliers - Aménagement</p> <p>* "BEL AIR" - 47700 ANTAGNAC * 05 53 63 48 63 * 06 22 10 83 21 - 06 74 51 39 15 * srb@menuiserie.bressan@orange.fr</p>

A vous de cuisiner

Une petite pause gourmande pour les grands et les petits

Recette de la galette des rois

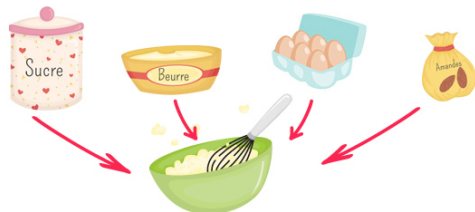
Ingrédients :

- 2 pâtes feuilletées
- 125 g de beurre
- 125 g de sucre
- 3 œufs
- 125 g de poudre d'amandes

Ustensiles :

- 1 saladier et 1 fouet
- 1 pinceau de cuisine
- le four

PRÉPARATION



- 1 Mélangez le sucre et le beurre ramoli coupé en dés. Ajoutez 2 œufs et les amandes en poudre.



Noubliez pas de mettre la fève !



- 2 Posez un disque de pâte sur la plaque du four avec sa feuille de cuisson. Versez la préparation sur cette pâte et déposez la fève. Recouvrir avec le second disque de pâte.



- 3 Refermez en roulant les bords ensemble. A l'aide du pinceau, badigeonnez la galette d'œuf battu. Et décorez à l'aide du couteau.



- 4 Mettre au four (préchauffé) pendant 20 min, à 200°C (thermostat 6/7). Laissez tiédir, découper les parts. Le plus jeune se met sous la table et dist à qui va chaque part. Celui qui a la fève sera le roi ou la reine du jour !

Informations utiles

Mairie d'Antagnac

05.53.93.08.23
antagnac.mairie@orange.fr

Lundi et jeudi : 9h00-12h00
Mardi : 13h30-19h00
Vendredi 9h00-14h30

Communauté des communes

05.53.83.65.60

Du lundi au jeudi :
9h00-12h30 et 14h00-17h00
Vendredi : 9h00-12h30

Déchetterie

Elle est gratuite pour les particuliers. Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 05.53.83.34.27.

Horaires d'ouverture :

Lundi, Vendredi et Samedi : 9h00-12h00
et 14h00-17h00
Mardi et Mercredi : 14h00-17h00
Jeudi : 9h00-12h00

L'accès des véhicules se fait 15min avant l'heure de fermeture.

Le Petit Antagnacais sur votre ordinateur

Afin de recevoir votre journal en version numérique et gratuite, vous pouvez communiquer votre mail à la mairie d'Antagnac.

